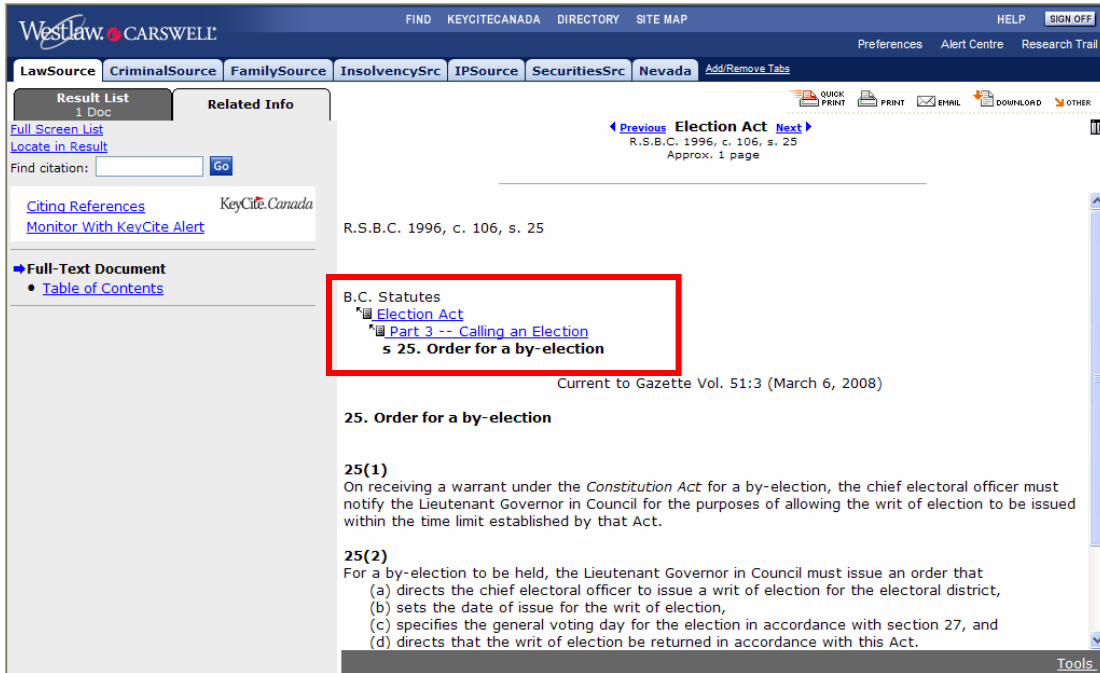


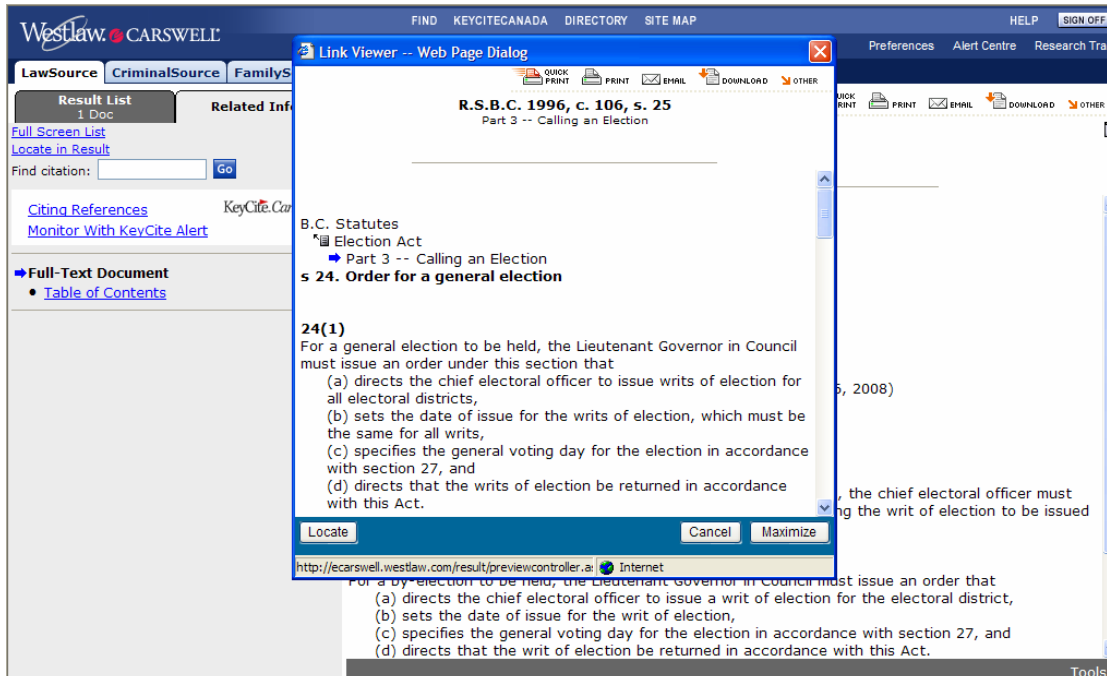
Truc : visualiser une partie ou la totalité du texte d'une loi dans un seul document (et l'imprimer)

Chaque article de loi figurant dans WestlawCARSWELL apparaît dans un document séparé. Vous pouvez toutefois utiliser la fonction *BrowseAll* pour combiner tous les articles d'une partie de loi ou, si vous le désirez, la loi au complet dans un seul document. Pour accéder à la fonction *BrowseAll*, il vous suffit de cliquer sur les liens qui apparaissent dans la partie supérieure d'un document de loi.

Dans le document ci-dessous, nous pouvons voir, à titre d'exemple, l'article 25 de la *Election Act* de la C.-B. :

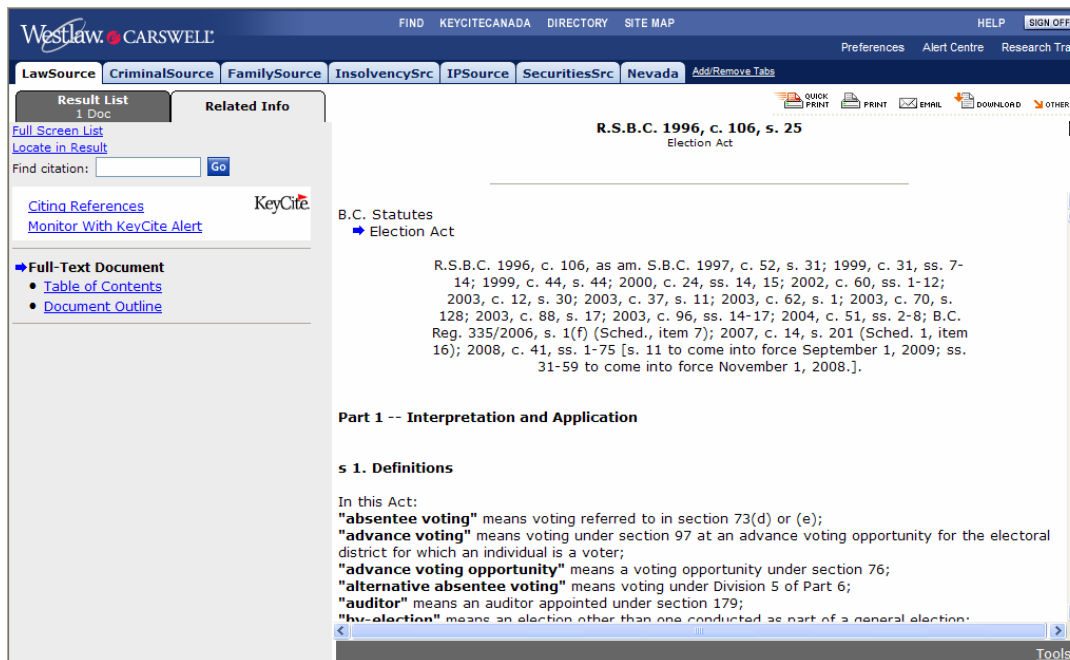


Si vous cliquez sur le lien [Part 3 -- Calling an Election](#), toute la partie 3 (articles 24 à 28) apparaîtra dans un seul document dans le dialogue de page Web :



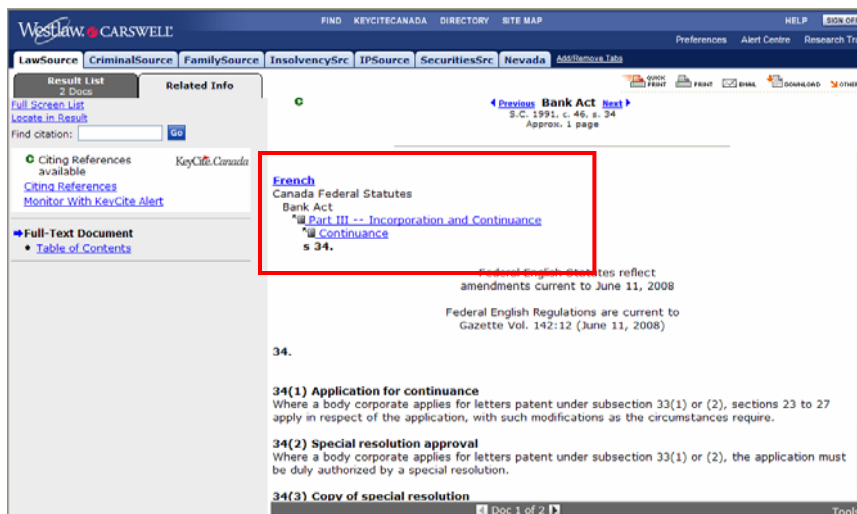
Vous pouvez lire la partie 3 dans le dialogue de page Web puis fermer celui-ci, ou encore, maximiser la fenêtre du document pour qu'elle occupe la place de tout l'écran. (Pour retourner à votre document initial, soit au texte de l'article 25, cliquez sur le bouton Précédente de votre navigateur.) Vous pouvez imprimer le texte compris dans le dialogue de page Web ou dans la fenêtre maximisée du document.

Pour visualiser le texte intégral de la *Election Act* dans un seul document, cliquez sur le lien [Election Act](#) dans le document initial. Au lieu de la partie 3, le texte des 283 articles que comprend la *Election Act* apparaîtra.

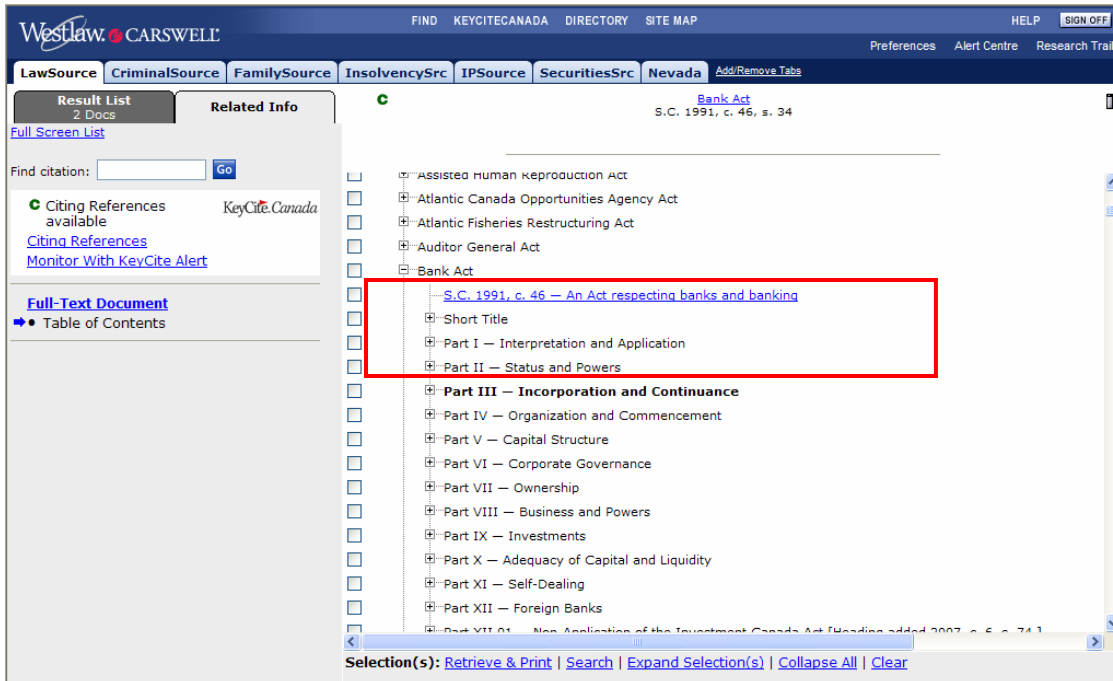


Lois complexes

Pour la plupart des lois, comme pour la *Election Act* mentionnée ci-dessus, le titre de la loi apparaîtra en tant que lien dans le haut de chaque texte d'article de la loi. Toutefois, lorsqu'il s'agit de lois très complexes (celles ayant plus de deux niveaux de titres en dessous du titre principal), il se peut que vous ne puissiez pas accéder au titre à partir du texte de chaque article.



Dans ce cas, vous pouvez quand même visualiser le texte intégral de la loi en accédant au tout premier document qui se trouve sous la table des matières de la loi, soit le document figurant avant l'article 1.



À partir de ce document, vous pouvez cliquer sur le titre pour visualiser le texte intégral de la loi dans un seul document ainsi que pour l'imprimer.

